



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002925

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Méthodes et conceptions avancées

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Troyes en partenariat avec le lycée « Les Lombards » de Troyes. Une convention est en cours de rédaction avec l'entreprise KLEBER MICHELIN. La formation, localisée à Troyes, est ouverte à la fois en alternance pour des personnes en contrat de professionnalisation et en présentiel classique pour les autres étudiants. Cette spécialité a été conçue en relation avec des entreprises locales pour répondre aux besoins importants des bureaux d'études, des bureaux des méthodes, des services qualité, de recherche et développement ou de production. Elle donne des aptitudes au management pour la conduite de projets et la responsabilité d'unités de bureau d'études ou de production. Si l'attractivité de cette formation est aujourd'hui stabilisée autour de trois candidats pour une place, le recrutement demeure très largement local et dominé par les titulaires de diplômes universitaires de technologie et de brevets de technicien supérieur.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	Néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	23 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 18 mois 2008, 6 mois 2009, sortie 2010)	56 % - 33 % - 60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité présente un bilan globalement favorable qui aurait cependant mérité d'être appuyé par un dossier plus complet et plus précis. Au positif, il faut d'abord souligner la forte implication des milieux professionnels dès la genèse du diplôme, investissement qui se manifeste de manière très directe par la proposition de contrats de professionnalisation. Cette modalité de formation est un point fort pour l'ensemble du public accueilli par la synergie qu'elle induit. L'investissement des professionnels se manifeste aussi dans le conseil de perfectionnement mais on regrette le peu d'informations données sur ses activités et sa contribution à l'évolution de la licence. Malgré l'imprécision sur l'avancement des discussions, on note la volonté de formaliser les partenariats professionnels ; ce qui est à encourager afin d'assurer la pérennité de la formation. L'importance de cet adossement professionnel ne se retrouve pas au niveau de l'enseignement lui-même puisque la part des intervenants professionnels est légèrement inférieure à celle prévue dans le cahier des charges des licences professionnelles, faiblesse qu'il conviendrait de combler très rapidement.

A contrario, il faut souligner le renforcement (lié à un recrutement) de la part d'enseignement assurée par les enseignants-chercheurs ; ce qui atteste de la capacité de l'établissement à tenir compte des recommandations faites lors du renouvellement précédent. Le projet pédagogique est bien adapté aux objectifs de la formation et cela se traduit par une insertion professionnelle correcte des étudiants. Les enquêtes nationales et celles diligentées par l'équipe pédagogique donnent des résultats assez homogènes ; les taux de réponse sont inégaux mais le plus souvent honorables, compris entre 50 % et 77 % (à une exception près). Ces valeurs, qui peuvent sembler faibles au regard des moyennes habituelles pour ce type de diplôme, sont assez conformes à celles mesurées au plan national dans ce secteur. De plus, la bonne adéquation emploi-formation vient conforter une lecture positive de ces indicateurs. De fait, la véritable faiblesse de la cette spécialité tient à son recrutement qui est trop peu diversifié. Si la domination des étudiants issus de formations professionnelles à Bac+2 n'est ni surprenante, ni nécessairement une faiblesse, le recrutement semble par trop local et ceci malgré une augmentation des candidatures.

Cette situation peut rapidement remettre en cause la finalité du diplôme ; ce que la tendance (encore modérée) à la poursuite d'études pourrait déjà laisser envisager. Même si la localisation de la formation ne facilite peut-être pas un élargissement de l'aire de recrutement, il conviendrait que le conseil de perfectionnement et l'établissement y soient attentifs. Si l'auto-évaluation conduite par l'université a permis de compléter le dossier, elle semble être restée un peu trop factuelle pour faire avancer la réflexion du conseil de perfectionnement. On peut espérer que ces nouvelles recommandations seront prises en compte avec autant d'efficacité que celles de l'évaluation précédente.

- Points forts :
 - La forte implication des milieux professionnels.
 - La formation en alternance *via* les contrats de professionnalisation.
 - La certification TOEIC.
 - Une insertion professionnelle satisfaisante.
- Points faibles :
 - Un recrutement trop local et peu diversifié.
 - La part des intervenants professionnels est insuffisante.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer le suivi des diplômés et d'analyser plus finement l'évolution de l'insertion et des poursuites d'études. Le conseil de perfectionnement devrait être plus dynamique et jouer pleinement son rôle d'évaluation prospective. Des efforts sont à entreprendre, tant au niveau local que de l'établissement, pour diversifier et élargir géographiquement le recrutement.